

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit.	5 fr.	10 fr.
Autres départements..	7 fr.	14 fr.
Étranger (Union post.)	10 fr.	20 fr.
(Qu s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)	40 fr.	

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHÔNE



Avis à nos Lecteurs

Tous les nouveaux abonnés et acheteurs de la TRIBUNE qui en feront la demande recevront gratuitement les feuilletons déjà publiés de notre nouveau roman

Tambour de Montmirail

SCÈNES DE L'INVASION PRUSSIENNE EN 1814
Par M. Fortuné du BOISGOBEY

MADAME BROWN

Le 20 de ce mois les loyalistes de la Grande-Bretagne et de ses colonies vont célébrer, en grandes pompe et à grands frais, le cinquantième anniversaire de l'avènement de la reine Victoria au trône.

S'il en des souverains comme des peuples et si, pour les premiers comme pour les seconds, le bonheur consiste à n'avoir pas d'histoire, la reine d'Angleterre a eu, plus que n'importe quel monarque, le rare privilège de cette bénédiction parfaite.

L'histoire de sa vie peut se résumer en deux lignes. Comme les reines des contes de fées elle se maria, fut heureuse et eut beaucoup d'enfants, quatre fils et quatre filles, sans compter les fausses couches.

Les devoirs de cette maternité exceptionnellement active, qui dura officiellement de 1840 à 1857, ne laissèrent pas à la reine Victoria beaucoup de temps pour s'occuper de son peuple, la constitution anglaise permettant d'ailleurs à cette royale mère Gigogne de se confiner dans son rôle de pondeuse princière; mais on peut dire qu'elle abusa de la permission.

Quand elle fut devenue veuve, en 1861, de ce malheureux prince Albert, dont elle eut raison, tout Saxe-Cobourg-Gotha qu'il était, Victoria aurait succombé à la douleur si la Providence n'avait placé à ses côtés John Brown.

Pour savoir ce qu'était John Brown, il faut lire un des livres perpétuels par la reine Victoria et qui a été édité sous ce titre un peu court, mais plein de promesses alléchantes : « Feuilles du Journal de notre Vie dans les Montagnes d'Ecosse ». L'ouvrage a été traduit en français. On dirait le journal d'une cuisinière en vacances ou les mémoires d'une blanchisseuse retirée des affaires. Il y a cependant de curieux détails sur les petits soins, les prévenances, les attentions du fidèle John Brown, le valet de chambre favori, sur lesquels la reine s'étend avec une complaisance qui fait rêver.

Quand mourut à son tour ce Ruy-Bias en jupon — il était Ecossais et c'est là son excuse — la reine lui fit élever un monument aussi beau que celui qui avait été édifié, quelques années auparavant, à l'infortuné prince Albert. Tous les Cobourg-Gotha, et l'almanach de ce nom peut dire s'ils sont nombreux, ont dû frémir de cette égalité de traitement funèbre entre le prince consort, et le domestique qui sortait constamment avec la reine.

Mais après tout, il n'y avait là rien d'étonnant. John Brown avait pris, dans l'existence de la reine, la place laissée vide par le prince Albert. La promenade, en voyage, à la campagne, à l'ouverture du Parlement, dans les montagnes d'Ecosse, à l'île de Wight, à Windsor, au théâtre, à table, partout, on voyait John Brown et ses jambes poignées, nues sous le court jupon écossais à coté de « Sa Gracieuse Majesté », si bien que le peuple anglais, beaucoup moins respectueux pour ses souverains, qu'on ne le dit dans nos journaux monarchistes, n'appelait plus, depuis de longues années, la reine Victoria que « Madame Brown ».

Quoi qu'il en soit, on va célébrer, dans cinq jours, le « jubilé » de cette vieille femme, dont le hasard a fait la souveraine du plus vaste et du plus riche empire du monde, comme il en aurait pu faire, tout aussi bien et même beaucoup mieux, la propriétaire de quelque *family house*, aux appartements confortablement meublés pour personnes respectables. Et c'est par respectabilité, le grand principe politique et social de nos voisins, que les Anglais répandus dans les cinq parties du monde vont célébrer, avec cet enthousiasme artificiel dont ils ont le privilège entre toutes les races, le cinquantième année de ce règne.

En fêtant cet anniversaire, les Anglais, il faut le reconnaître, célébreront véritablement une fête nationale, car nul au point de vue de la souveraine, ce long règne d'un demi-siècle a été l'éclatant triomphe de l'égoïsme anglo-saxon.

Partout, au Canada, en Irlande, dans l'Afrique du Sud, aux Antilles, dans les Indes, en Egypte, l'Angleterre a appesanté, sinon consolidé sa domination. Mais les Anglais font sagement de ne pas attendre pour saluer eux mêmes leur grandeur et leur puissance dans l'apothéose de leur souveraine. L'étoile de l'Angleterre décline visiblement à l'horizon politique. Des tempêtes s'amoncellent à l'orient dans les plaines afghanes voisines de la frontière indienne, le ciel se couvre de nuages menaçants dans « l'île sœur », qui s'agitent sous

le joug, toujours vaincu, jamais soumis, l'insurrection fermentant au sein de l'Hindoustan, dans un bouillonnement mystérieux, les colonies australiennes se détachent, le Canada français grandit et dans les populations ouvrières des villes de la Grande Bretagne, parmi ces tenanciers d'Ecosse et du pays de Galles court déjà un souffle de révolte prochaine.

Les dépêches arrivées ce soir annoncent que la police anglaise est sur les traces d'un complot d'Irlandais, dont le but serait de prendre, à leur manière, une partie active aux fêtes du jubilé.

Aux explosions de la joie officielle les Irlandais auraient pensé mêler quelques explosions de dynamite, un rien, un grain seulement; juste assez pour que sur le mur de la salle du banquet où le peuple anglais va déguster le festin, auquel il a fait contribuer de force tant de races asservies, son ciel, tout alanguit qu'il puisse être par la bière et le gin, distingue pourtant l'avertissement fatidique : *Mané, Thécel, Phare*.

ERNEST VAUQUELIN.

LES OFFICIERS DE SACRISTIE

On sait qu'un des premiers actes du nouveau ministre de la guerre a été d'écartier du ministère tous les officiers républicains dont le général Boulanger avait eu soin de s'entourer.

Parmi les officiers généraux qui ont été sacrifiés aux rancunes des réactionnaires, citons le général Blondel, directeur du personnel de l'artillerie, qui a été remplacé par le général Mathieu.

Le général Mathieu, nous n'avons pas besoin de le dire, est loin d'être un républicain. On nous assure même qu'à l'époque où il commandait à Toulouse, il donnait régulièrement des conférences chez les jésuites.

Quon s'étonne donc maintenant que le nouveau ministre se soit fait le défenseur des séminaristes !

L'UNION HONTEUSE

On lit dans la *Justice* :

« La France qui veut la République aura longtemps encore à la protéger contre les partis dynastiques... L'histoire montre que ces partis n'abdiquent jamais. »

Cette phrase date de 1876. Elle est signée Jules Grévy.

Aujourd'hui ce sont les partis dynastiques qui protègent un ministère contre des républicains, et ce ministère c'est à l'intervention personnelle de M. Jules Grévy, c'est à la protection de M. Mackau que nous le devons.

Deux ans ne sont pas écoulés depuis le 4 octobre, depuis le jour où un immense cri d'union s'éleva d'un bout de la France à l'autre, et aujourd'hui le *Figaro* est en droit d'imprimer ceci :

« Tant que M. Rouvier et ses collègues essaieront de résister à cette tendance déplorable (*la concentration républicaine*), tant qu'ils pourront maintenir LE FOSSÉ ENTRE LES REPUBLICAINS. DE RAISON (groupe Ferry-

De Pérignon) et les autres, il est probable que les protectorats seront détachés du ministère des affaires étrangères et réunis à celui de la marine, sous la direction du sous-secrétaire des colonies.

Le général Ferron a entretenu ses collègues de ses projets spéciaux. Enfin le conseil s'est occupé d'arrêter définitivement les budgets des dépenses des ministères.

Les ministres ont promis de remettre leurs propositions à M. Rouvier avant samedi.

Le projet rectificatif sera très vraisemblablement déposé vers la fin de la semaine prochaine.

M. Fallières est remis de son indisposition.

Mackau) et les républicains d'aventure (*c'est nous, sans nulla vanitate*), le devoir de la droite est de les y aider. »

Voilà l'œuvre du président de la République, du Sénat et des opportunistes de la Chambre jugée par les monarchistes, leurs complices.

ANXIÉTÉS PATERNELLES

La *Marseillaise* de Toulouse publie la lettre suivante, adressée au ministre de la guerre :

MURET, 12 juin.

Monsieur le ministre,

Permettez à un chef de famille qui affectionne vivement ses enfants, comme il estime profondément les institutions républicaines et démocratiques, de venir très respectueusement vous poser ces points d'interrogation.

Quand est-ce que nos soldats qui se trouvent au Tonkin, et qui ont définitivement terminé les deux années réglementaires, depuis près de deux mois, rentreront en France ?

A quand leur repatriement si désiré et surtout si justifié ?

Les parents de ces pauvres jeunes gens attendent avec une vive impatience. Véritablement, il est étrange après que ces soldats ont horriblement souffert avec une héroïque abnégation pendant deux années consécutives dans ce pays lointain de l'Extrême-Orient, qui n'est qu'un foyer dangereux de maladies réputées et d'épidémies des plus graves, voient leur rapatriement si mérité soit retardé...

Nous osons espérer, monsieur le ministre, que cette lettre aura son fruit, qu'un résultat favorable se produira promptement dans l'intérêt de ces pauvres militaires et en faveur de leurs parents, qui verront avec un plaisir inexprimable leurs vœux se réalisera.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, monsieur le ministre, votre très humble serviteur.

FIRMIN LARROQUE,
rentier à Muret (Haute-Garonne).

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

BUREAU DE LA GAUCHE RADICALE

PARIS, 16 JUIN. — La Gauche radicale s'est réunie aujourd'hui pour procéder au renouvellement de son bureau, qui se trouve constitué de la manière suivante : Président, M. Leporché; vice-président, M. Colfavrù; secrétaires, MM. Borie et Blatin.

LE CENTENAIRE DE 1889

Dans la même réunion, la gauche radicale a entendu M. Colfavrù qui a proposé de former un comité des députés et de sénateurs imbus des principes révolutionnaires pour célébrer le centenaire de 1889.

Le groupe a décidé qu'il se réunirait prochainement pour permettre à M. Colfavrù, d'exposer l'économie du projet d'organisation de ce comité.

L'EMPRUNT DE MACON

PARIS, 16 JUIN. — La distribution des documents parlementaires qui a été faite aujourd'hui aux députés comprend un projet de loi tendant à autoriser la ville de Mâcon à emprunter 1,300,000 francs, et à s'imposer extraordinairement.

LES DÉLÉGUÉS MINEURS

PARIS, 16 JUIN. — La commission des délégués mineurs s'est réunie aujourd'hui à 3 heures et a examiné s'il n'était pas possible d'arriver à une transaction entre le projet de la Commission et le projet Basly.

En raison du petit nombre de membres présents, la Commission a décidé qu'elle tiendrait séance demain à dix heures.

M. Basly sera entendu demain par la Commission des délégués mineurs.

LÉGISLATION MINIÈRE

PARIS, 16 JUIN. — La commission des mines s'est réunie ce matin au Palais-Bourbon.

Elle a discuté le principe de la suppression des minières et a décidé de demander à M. de Hérédia des renseignements statistiques sur ces minières en exploitation, leur importance par rapport aux mines et leur production.

La commission a ensuite nommé une sous-commission pour l'élaboration du titre III, relatif à la recherche des mines.

M. Wickersheimer et Desjardins sont choisis à cet effet.

Une nouvelle réunion aura lieu à bref délai pour la continuation des travaux.

LA CHAMBRE

SEANCE DU 16 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 heures.

IRRÉGULARITÉS AU CONCOURS DE SAINT-CYR

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. de Hérédia pose une question au ministre de la guerre, au sujet d'une irrégularité commise dans le concours pour l'école de Saint-Cyr. Le sujet de composition aurait été connu d'avance par plusieurs candidats. L'orateur demande quelle conduite tiendra le ministre.

Le général Ferron répond que la composition sera annulée.

LA TAXE DES ÉTRANGERS

M. Steenackers appelle l'attention des députés sur la question de la participation

des étrangers aux charges publiques, et demande qu'un projet de taxe sur les étrangers soit déposé sur le bureau de la Chambre.

M. de Mortillet, président de la commission, répond que la question est très complexe, mais qu'elle est du reste à l'étude et qu'un projet de loi sera déposé prochainement.

M. Steenackers insiste pour que le dépôt du projet de loi ait lieu très rapidement.

M. Floquet intervient alors et répond qu'on ne peut pas fixer de délai à une commission.

Le projet de résolution de M. Steenackers, mis aux voix est repoussé.

CANAL DE LA BALTIQUE ET CANAL DES DEUX-MERS.

M. Delattre pose une question au sujet de l'établissement du canal de la mer Nord à la Baltique. Il fait ressortir que la nouvelle situation qui sera faite au commerce allemand par l'ouverture de ce canal va créer des désavantages considérables au commerce français.

Il résulte de cette situation, dit l'orateur, que le canal projeté entre le golfe de Gascogne et la Méditerranée (canal des Deux-Mers), prend une nouvelle importance.

Il importe donc de savoir qu'elle va être la politique du gouvernement dans cette question vitale pour les intérêts commerciaux de la France.

M. de Hérédia répond que la question n'a pas suffisamment étudiée au point de vue commercial.

Le canal de la Baltique augmentera certainement les transactions entre les ports allemands, mais au point de vue stratégique, le ministre se déclare incompté.

Quant au canal de l'Océan à la Méditerranée, les travaux seraient trop dispendieux dans l'état actuel du budget. C'est affaire à l'initiative privée que le gouvernement aidera de tout son pouvoir.

M. Delattre regrette que la réponse du ministre n'ait pas été autre que celle qu'est donnée par tous les ministres depuis vingt ans.

LA LOI MILITAIRE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi militaire.

M. Plantéau développe un contre-projet, d'après lequel l'instruction

LA TRIBUNE

les généraux et les hommes spéciaux. L'orateur propose encore d'accorder certaines dispenses partielles, moyennant le paiement d'une taxe. En outre, le député royaliste demande qu'on fixe la durée du service à trente-six mois.

M. Jarnac combat le remplacement militaire et établit la nécessité du service de trois ans demandé depuis 1828.

L'orateur fait un long parallèle entre les armées monarchiques et républiques et dit qu'avec le nouveau projet l'armée recevra une instruction homogène.

Il termine en combattant énergiquement le contre-projet Lanjuinais.

Le baron Reille demande le renvoi de la discussion à samedì.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 6 heures.

INFORMATIONS

L'AMBASSADE ALLEMANDE A ROME

Rome, 16 juin. — M. de Solms, le nouveau ministre d'Allemagne, est arrivé à Rome. Aussitôt arrivé, il a envoyé un secrétaire d'ambassade pour prévenir que, chargé de dépêches originales d'une très grande importance, il sollicitait une audience pour présenter ses lettres de créance.

L'ITALIE ET L'EXPOSITION

Rome, 16 juin. — M. Crispi vient de déclarer qu'il avait le regret de ne pouvoir promettre un concours officiel aux exposants italiens à Paris, en 1889, mais que le gouvernement italien accorderait sa protection à un comité privée.

DISSOLUTION DE LA SHOUPTCHINA

Belgrade, 15 juin. — L'Officiel publie un ukase prononçant la dissolution de la Skouptchina.

GRANDS COMMANDEMENTS MILITAIRES

Paris, 10 juin. — Le général Bressonnet, commandant le 17^e corps, sera remplacé afin qu'il puisse se consacrer à ses importantes fonctions de président du comité du génie.

Cette mutation entraînera un mouvement dans le commandement des corps d'armée.

LA GRÈVE EN BELGIQUE

Bruxelles, 16 juin. — La grève, qui on croyait terminée, a repris hier à Cuesmes et aux puits du Levant de Fléau, à cause du refus des patrons de reprendre les ouvriers qui ont comparu devant le tribunal correctionnel à la suite des dernières grèves.

Ceci démontre la solidarité qui unit les travailleurs belges. La mesure prise par les propriétaires de mines est absolument inique.

Il est inadmissible qu'après avoir condamné une partie des travailleurs à la prison, ils puissent condamner l'autre partie à mourir de faim.

LE VOYAGE DU KRONPRINZ

Londres, 16 juin. — Le Kronprinz est arrivé hier matin à Londres; il est descendu à Norwood, faubourg de Londres.

Le docteur Mackenzie a examiné de nouveau le Kronprinz et a constaté que l'excroissance n'avait pas augmenté depuis la dernière opération; la gorge ne présente aucun symptôme de congestion.

LA CONTREBANDE DANS LA RÉGENCE

Tunis, 16 juin. — Ces jours derniers des contrôleurs de la régie des tabacs, en tournée dans la Kroumire, ont saisi du tabac de contrebande dans un dozar.

L'indigène saisi a tiré un coup de fusil sur un des contrôleurs qui a été légèrement blessé. Immédiatement celui-ci a tiré un coup de revolver et a tué l'indigène.

Les fermiers de la pâche aux épaves luttent sans relâche, contre les contrebandiers sur les côtes est et sud de la régence, ceux-ci leur causent de gros préjudices en entreposant leurs marchandises sur des navires étrangers, que les fermiers ne peuvent aborder.

LE ROI DE GRÈCE A PARIS

Paris, 15 juin. — À l'issue du Conseil, M. Flourens, ministre des affaires étrangères, s'est rendu à l'hôtel de Bristol, pour faire une visite officielle au roi de Grèce et à son fils le duc de Sparte.

Il entrevoyait même, dans le hasard qui avait dérouté son itinéraire, un moyen d'être utile à l'armée française.

Y a-t-il longtemps que les Prussiens sont arrivés ici? demanda-t-il au paysan.

Hier soir, et ils étaient déjà passés la veille. Seulement, la première fois ils descendaient la rivière, et maintenant ils la remontent.

On dirait qu'ils ont perdu la tête.

Albert réfléchissait et cherchait le sens de tous ces mouvements contraires; mais il n'était pas encore assez fort en stratégie pour les comprendre.

L'Empereur saura ce que veulent dire ces allées et venues, pensa-t-il, en s'apprêtant à monter à cheval; maintenant, il s'agit de le retrouver le plus tôt possible.

Il avait déjà le pied à l'étrier, quand il sentit que Panardel le tirait par le basque de son habit.

Si nous achetions du pain à ces braves gens-là? demandait le pauvre Agénor avec la mère affamée d'un naufrage.

Nous en avons à la ferme et une barrique de bon vin que les Prussiens n'ont pas su trouver, dit le paysan avec empressement.

J'en ai pas de temps à perdre, dit Albert en enfourchant l'alezan, mais je vous empêche pas d'y aller. Seulement, décidez-vous vite.

Je reste, murmura Panardel, qui n'affichait aucune prétention à l'héroïsme.

Très bien! j'arriverai plus vite, dit Albert avec une nuance de mépris.

Où est la route de Montier-en-

LES PROJETS DE M. FERRON

Paris, 16 juin. — Le projet de réorganisation de l'infanterie du général Ferron, comporté la réduction des emplois de capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. Il augmente le nombre des officiers supérieurs de 18 lieutenants-colonels, et de 72 chefs de bataillons.

M. MAZEAU AU CONSEIL D'ÉTAT

Paris, 16 juin. — Aujourd'hui, à une heure, à eu lieu, au Palais-Royal, la présentation du Conseil d'Etat au garde des sceaux.

M. La Ferrière, vice-président, a assuré le ministre du dévouement républicain de l'assemblée qu'il présidait et lui a adressé l'expression de la reconnaissance du Conseil, pour les dernières nominations faites dans son sein.

Le garde des sceaux a répondu en félicitant le Conseil.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES

Paris, 15 juin. — M. Georges Coulon, conseiller d'état, appelé aux fonctions de directeur général des postes à pris immédiatement possession de son poste. Il a reçu la visite des directeurs et chefs de bureau de l'administration, auxquels il a adressé l'allocution traditionnelle.

LE BUDGET RECTIFIÉ

Paris, 16 juin. — Le projet de budget rectifié que le gouvernement va déposer la semaine prochaine, ne comportera pas d'emprunt.

En ce qui concerne les garanties d'intérêts à payer aux grandes compagnies un arrangement interviendra entre l'Etat et ces compagnies.

LE PLATRAGE DES VINS

MM. Rouvier et Dautresme, recevront demain les députés de la région du Sud-Est, au sujet de la question du platrage des vins.

LA BELGIQUE A L'EXPOSITION

Bruxelles, 16 juin. — Il est certain que le gouvernement belge, suivant l'exemple du gouvernement allemand, ne prendra pas part à l'exposition de 1889. Le bruit court qu'aucun gouvernement étranger ne serait invité.

Dépêches de l'Étranger

Par M. spécial de la Tribune

EN AFGHANISTAN

Simla, 16 juin. — Plusieurs engagements sans issue ont eu lieu entre les troupes de l'émir et les Ghilzais révoltés.

LA DUCHESSE D'ALENCON

Graz, 16 juin. — On constate une certaine amélioration dans l'état de la duchesse d'Alençon. Elle est soignée par le docteur Kraft-Ebing, qui espère une prompte guérison. Elle est très calme et passe sa journée à lire.

LA CONVOCATION DE LA SOBRANI

Sofia, 16 juin. — Le gouvernement, répondant à Riza-Bey, a dénoncé la nécessité de convoquer la grande Sobranie.

LE BILL DE COERCITION

Londres, 16 juin. — Le Morning Post croit que l'opposition quittera la salle des séances vendredi, lorsque le président déclarera la discussion close, en vertu de la motion Smith.

La Question égyptienne

Londres, 16 juin. — Le Times annonce de Vienne que Nubar-Pacha, allant à Londres à l'occasion du jubilé, proposera un transaction consistant à donner à l'Angleterre le droit de réoccupation éventuelle pendant un certain temps seulement; ce temps expiré, elle ne pourrait réoccuper qu'en vertu d'une délégation des puissances.

Londres, 16 juin. — Les dépêches de Constantinople de source anglaise expriment l'espérance que la ratification de la convention anglo-turque est simplement retardée.

Berlin, 16 juin. — Des bruits divers courrent ici sur les efforts que sont simultanément la Russie et la France

pour empêcher que la convention anglo-turque soit signée.

M. Barrère, ministre plénipotentiaire de France à Stockholm, se rendant à Paris, aurait passé par Berlin, où il est resté plusieurs jours.

Il aurait eu pour mission, dit-on, de décider l'Allemagne à agir contre l'éventualité d'une entente entre l'Angleterre et la Turquie sur la question d'Egypte.

pour empêcher que la convention anglo-turque soit signée.

M. Barrère, ministre plénipotentiaire de France à Stockholm, se rendant à Paris, aurait passé par Berlin, où il est resté plusieurs jours.

Il aurait eu pour mission, dit-on, de décider l'Allemagne à agir contre l'éventualité d'une entente entre l'Angleterre et la Turquie sur la question d'Egypte.

JUBILÉ ET DYNAMITE

Londres, 16 juin. — Le bruit court que la police a été informée que le parti de la dynamite préparait une sédition d'attentats pour la semaine du jubilé. Les autorités connaîtraient parfaitement les conspirateurs et tous les détails du complot qu'elles comptent déjouer.

Des rapports quotidiens arrivent à Londres, de l'étranger, sur les complots présumés.

Tous les grands ports d'Angleterre sont surveillés en prévision de l'arrivée de certains individus suspects.

L'ANARCHIE BULGARE

Sofia, 16 juin. — M. Stoiloff, rappelé de Vienne, va reprendre le poste de ministre de la Justice. Les dissensions qui existent entre les régents et le ministère Radoslavov subsistent toujours.

M. Stamboloff est à Roustschouk; M. Moutkouroff à Philippopolis, et M. Ziskof à Varna, ils se rendront le 1^{er} juillet à Tirovaya pour la réunion de la Sobranie, si toutefois cette assemblée se réunit à cette date, car de tous côtés, on conseille au gouvernement de ne pas avoir recours à ce moyen qui peut amener des complications.

LE BUDGET RECTIFIÉ

Paris, 16 juin. — Le projet de budget rectifié que le gouvernement va déposer la semaine prochaine, ne comportera pas d'emprunt.

En ce qui concerne les garanties d'intérêts à payer aux grandes compagnies un arrangement interviendra entre l'Etat et ces compagnies.

LE PLATRAGE DES VINS

MM. Rouvier et Dautresme, recevront demain les députés de la région du Sud-Est, au sujet de la question du platrage des vins.

LA BELGIQUE A L'EXPOSITION

Bruxelles, 16 juin. — Il est certain que le gouvernement belge, suivant l'exemple du gouvernement allemand, ne prendra pas part à l'exposition de 1889. Le bruit court qu'aucun gouvernement étranger ne sera invité.

LE PROCÈS DE LEIPZIG

Le Réquisitoire

Londres, 16 juin. — Le procès des membres alsaciens-Lorrains de la ligue des patriotes suit péniblement son cours.

Aujourd'hui M. de Tessendorf, procureur général près la cour impériale a prononcé son réquisitoire.

Contre M. Koechelin-Claudon, l'avocat impérial a demandé la peine de deux ans de forteresse, contre M. Blech, trois ans de réclusion avec travail forcé, contre M. Schiffmacher, deux ans et demi, et contre M. Trapp, deux ans de la même peine; contre M. Jourdan, un an et demi de forteresse; enfin, contre M. Reybel, deux ans de réclusion, avec travail force.

Il a conclu à l'acquittement en faveur de MM. Freund et Humbert.

FORÊTS INCENDIÉES

Un violent incendie vient de nouveau d'éclater dans les forêts du pin du littoral landais. Le feu a pris samedi matin, à onze heures, à deux kilomètres de Lacanau, et toute fumée fut bientôt son intensité, qu'hier après midi, en plein soleil, les flammes se voyaient journailler à l'air libre.

Aujourd'hui M. de Tessendorf, procureur général près la cour impériale a prononcé son réquisitoire.

Contre M. Koechelin-Claudon, l'avocat impérial a demandé la peine de deux ans de forteresse, contre M. Blech, trois ans de réclusion avec travail forcé, contre M. Schiffmacher, deux ans et demi, et contre M. Trapp, deux ans de la même peine; contre M. Jourdan, un an et demi de forteresse; enfin, contre M. Reybel, deux ans de réclusion, avec travail force.

Les plus grands efforts sont faits, pour le localiser, et on espère réussir à empêcher le franchissement du canal qui conduit les eaux de l'étang de Lacanau au bassin d'Arcachon et préserver ainsi les forêts de l'Etat et les dunes.

Six mille hectares de pins de vingt-cinq à trente ans, c'est-à-dire en plein rapport, sont jusqu'ici détruits.

La malveillance, cette fois, paraît n'être pour rien dans le sinistre. On suppose que le feu a été allumé par des flammettes échappées d'une locomotive.

Les plus grands efforts sont faits, pour le localiser, et on espère réussir à empêcher le franchissement du canal qui conduit les eaux de l'étang de Lacanau au bassin d'Arcachon et préserver ainsi les forêts de l'Etat et les dunes.

Six mille hectares de pins de vingt-cinq à trente ans, c'est-à-dire en plein rapport, sont jusqu'ici détruits.

La malveillance, cette fois, paraît n'être pour rien dans le sinistre. On suppose que le feu a été allumé par des flammettes échappées d'une locomotive.

Les plus grands efforts sont faits, pour le localiser, et on espère réussir à empêcher le franchissement du canal qui conduit les eaux de l'étang de Lacanau au bassin d'Arcachon et préserver ainsi les forêts de l'Etat et les dunes.

Six mille hectares de pins de vingt-cinq à trente ans, c'est-à-dire en plein rapport, sont jusqu'ici détruits.

La malveillance, cette fois, paraît n'être pour rien dans le sinistre. On suppose que le feu a été allumé par des flammettes échappées d'une locomotive.

LA TRIBUNE

poussé à dédaigner les préférences paternelles.

Le baron, en cédant, avait manifesté l'intention de rompre tout rapport avec le nouveau ménage. Longtemps, il tint parole. Néanmoins, lorsqu'en 1884 fut votée la loi sur le divorce, un autre plan germa dans son esprit rancunier.

Séparer les époux, faire annuler le pacte qui les rivaient l'un à l'autre, remplacer la physionomie inintelligible, et ayant la réputation d'un mauvais voisin.

Roux nie avec une rare habileté être l'auteur du crime que l'opinion publique lui reproche, mais cependant il a fini par avouer qu'en l'absence de son père qui s'était au marché, il s'était levé pour aller à la recherche.

Or, c'est à cette heure que les médecins au rapport font remonter le crime.

Interrogé sur la disparition d'une pochette que tous ses voisins avaient vu appartenir et qu'on n'a pu retrouver, il a répondu qu'il savait où elle était.

Le but à atteindre, semble-t-il, excuse tous les moyens; on n'épargne aucun.

Une des sources de M. de Féressac passe à Barriat l'été de 1885. Par une lettre habilement conçue, elle invite son frère à entreprendre le voyage. Doit-il accepter? Sa situation de fortune personnelle est médiocre, et l'existence des plages élégantes entraîne de gros débours d'argent. N'importe! Ces considérations ne l'arrêtent pas.

Il part. Bientôt il sera de retour, annoncé à sa femme. Six mois s'écoulent, et la pauvre victime du préjugé attend encore dans les larmes, l'homme qui possède son cœur, qui s'en fait un jouet à présent. Car M. de Féressac s'est laisse entraîner à une autre passion.

On a mis sur sa route une belle Irlandaise qui le récit coûteux, libre d'attachement, et qui, pour le conquérir, n'a épargné ni les soûlages, ni les coquetteries.

Dans le petit domaine où elle vit, sur le bord de la Seine, à Saint-Pierre, près Vernon, la république se lamente, s'étoile. D'un rapprochement conjugal éphémère, un fils n'est né. Il pourra être consolateur. L'enquête continue.

Les preuves morales abondent contre l'accusé, mais jusqu'à présent les preuves matérielles semblaient faire défaut.

L'INCENDIE DE LONGECOMBE

(de notre correspondant de Tenay (Ain))

Dans la soirée d'hier, Rose Durouge, accompagnée de sa sœur, venait déclarer à la gendarmerie de Tenay qu'elle était l'auteur de l'incendie allumé dans l'après-midi du 28 avril dernier dans le village de Longecome.

Elle raconte qu'en montant elle-même le feu à une grange lui appartenant, elle avait eu l'intention de se suicider en se jetant dans les flammes, mais qu'au moment de s'élanter dans le brasier, le courage lui avait manqué.

Elle ajoute que depuis lors elle était obsédée de remords à la vue des immenses ruines qu'elle avait causées parmi tant de braves gens, et qu'elle avait pris la résolution de se dénoncer à la justice pour expier son crime.

Rose Durouge vient d'être conduite à Belley, où elle est mise à la disposition du procureur de la République.

LA RÉGION

LOIRE

Saint-Etienne. — Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 14 juin, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes.

Joseph Perrond, un mois de prison, pour vol au rendez-vous, commis chez le débiteur de tabac Beret, place Roanne, de la complicité avec Aratian Blum, au sujet duquel le tribunal a sursis à statuer pour demander des renseignements sur ses antécédents à Genève, son pays natal.

H. Roux avait des habitudes d'intempérance qui soulevaient de fréquentes querelles entre le père et le fils.

Les habitants de l'endroit ne craignaient pas de dire publiquement : « ça finira mal. »

On s'accordait même à dire que le père deviendrait l'assassin de son fils.

Depuis quelques jours, le fils Roux observait son père pour avoir de l'argent; de là, nouvelles querelles. H. Roux se rendit au Grand-Lemps pour y vendre une vache, et après son marché, il s'attarda dans divers cafés et ne rentra à Haute-Montagne qu'à deux heures du matin.

Découverte du Cadavre

A quatre heures du matin, M. Sage, voisin du père Roux, se rendait aux champs; à quelques pas du hameau, au revers d'un fossé, il vit gisant dans une mare de sang le cadavre d'un homme qui semblait dormir et qu'il reconnaît au ssot pour être celui du père Roux, qu'il crut tout d'abord endormi, mais il fut bientôt persuadé de la triste réalité. Roux portait à la partie frontale deux profondes blessures.

Effrayé de cette sinistre découverte, il courut chez lui, et envoya un de ses domestiques prévenir la gendarmerie et le juge de paix, pendant que M. Bonde allait avertir le fils de cet épouvantable événement.

Le juge de paix qui habite la Côte-Saint-André, était absent. Les gendarmes se sont rendus aussitôt à la Montagne et ont fait des premières constatations.

Cependant, le fils averti du malheur arriva à son père ne témoigna aucune surprise; on ne put surprendre sur ses traits la moindre émotion, et le brigadier crut pourvoir, d'après les premiers témoignages recueillis, le mettre assis en état d'arrestation provisoire en attendant l'arrivée de la justice.

La nouvelle de ce crime ne tarda pas à étreindre dans la consternation toute la population du pays.

La confrontation

Le fils Roux fut arrêté par la gendarmerie connue l'auteur présumé du crime, et le juge d'instruction le fit amener devant le cadavre de son père, le meurtre resta aussi impassible devant son père mort que quand on lui apprit que ce dernier venait d'être assassiné et ne fit qu'articuler quelques sons inintelligibles.

Roux fut conduit sous bonne escorte à la prison du Grand Lemps.

L'autopsie du cadavre

Roux père était de forte corpulence solide et musclé.

Il ne portait sur le corps aucune trace de violence et il était facile de voir, à la position du corps, qu'il n'y avait pas eu de lutte entre la victime et son meurtre.

Dès le premier examen, M. le docteur Rabatel a constaté une fracture de l'occiput avec enfouissement de l'os. Il porte, en outre, deux blessures dont l'une de cinq centimètres et demi et l'autre de quatre centimètres, faites avec un instrument tranchant et contondant. Le docteur a signalé, en outre, un épanchement considérable sur la colonne vertébrale et cérébrale, et conclut que la mort a dû être instantanée.

De ces premières constatations, le médecin du rapport conclut que les blessures ont été faites avec la tête d'une des poches dont se servent les cultivateurs. Toutes les recherches faites pour retrouver cet instrument ont été infructueuses.

Il a constaté, en outre, que le meurtre était placé, pour frapper, au-dessus du fossé, ce qu'il prouve, du reste, les traces des pieds dont on a pris la mesure.

Détail horrible

J'ai la satisfaction de vous annoncer que le concert de mardi passé, dont la recette brute s'est élevée à 4.260 francs, a produit net

pour les victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique, la somme de 3.196 francs.

Ci-joint le détail des frais que je vous prie de vouloir bien faire publier.

Baignez agreeer, Monsieur le redacteur en chef, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

RECETTE BRUTE 4.260 »

Frais :

Estrade supplémentaire 320 »

Cachet de Mme Mauverney 500 »

Éclairage supplémentaire 100 »

Bouquet 16 »

Lustre pour l'estrade 33 »

Ateliers 69 »

Affiches 18 »

Droits des pauvres, d'auteurs, gaz, police, pose de barrières, employés supplémentaires, etc 257.75

Total 1.313.75

Recette 4.260 »

Dépenses 1.313.75

Total 2.946.25

Don de Mme Mauverney, en faveur des victimes de l'incendie 250 »

TOTAL GÉNÉRAL 3.196.25

En ce qui concerne les filles 17 ont été reçues sur 30.

Pour la ville d'Anse, l'instituteur avait présenté 3 élèves qui ont reçu leur certificat d'étude dont deux avec note *bien*. Nos félicitations à l'enseignement laïque.

Le 11 juillet à Anse. — Le conseil municipal a voté les fonds nécessaires pour fêter dignement l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Cette année la fanfare de la ville d'Anse y prêtera son concours. Un grand banquet démocratique est organisé dans la salle de la Chorale.

Nous donnerons le programme de la fête qui promet d'être brillant.

Tarare. — **Accident.** — Le nommé Claude Guyonnet, demeurant sur la commune de Violy, a été amené à l'hôpital de Tarare mercredi matin.

Par suite d'une blessure grave au pied, causée par un accident, l'amputation a été effectuée.

Toutefois les droits ont été réduits.

Philippopoli avait donné lecture d'un mandement interdisant les prières pour l'empereur de Russie.

On démonte aujourd'hui cette nouvelle.

Il n'existe à Philippopoli ni évêque ni archevêque.

IMPOT SUR LE SUCRE EN ALLEMAGNE

Berlin, 16 juin.

Le parlement allemand a voté en deuxième lecture le projet concernant l'impôt sur le sucre, en se conformant au texte de la commission, sauf pour la partie relative aux droits sur les matières premières, supprimés par la commission et rebatis par l'assentiment du gouvernement par le Reichstag.

Toutefois les droits ont été réduits.

LE LANDTAG HESSOIS

Darmstadt, 16 juin.

Le Landtag s'occupe aujourd'hui de la question politico-écclesiastique.

La session sera close le 25 courant.

GEORGES I^{ER} CHEZ M. FLOURENS

Paris, 16 juin.

Le roi de Grèce a rendu, cette après-midi, à 5 heures, la visite que lui avait faite ce matin M. Flourens.

Le roi était accompagné du colonel Radoglou-Petros, son aide de camp.

La visite du roi a duré vingt minutes.

L'UNION DE L'INDO-CHINE

Paris, 16 juin.

On croit que la commission de l'Indo-Chine terminera ses travaux dans une dizaine de jours.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 17 juin.

L'empereur Guillaume a dîné hors de son lit. Le rhum dont il souffrait a beaucoup diminué; toutefois l'état général du souverain est peu modifié.

Le prince Guillaume est parti aujourd'hui dans la matinée pour Londres.

M. de Bismarck a rendu visite à quatre heures à l'empereur; après quoi, il est parti pour Friedrichsruhe.

CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 16 juin.

Dans la séance d'aujourd'hui de la Chambre des communes, sir Ferrier a été invité à assister à une réunion qui aura lieu samedi 18 juin 1887, à 8 heures du soir, ancienne brasserie Faure, place du Pont.

La réunion étant de la plus haute importance, nous comptons sur la présence de tous les sociétaires.

REUNION PUBLIQUE CORPORATIVE

Paris, 16 juin.

Le réveillon du 18 courant, à 7 heures du soir, réunion corporative de tous les tisseurs et similaires, salle de la Perle, place de la Croix-Rousse.

Le déjeuner public a lieu en vertu d'une décision des conseils de propagande, d'études, et de la commission syndicale; son but est de faire connaître aux tisseurs les pouvoirs publics envers les syndicats et traiter ensuite de la garantie à donner aux travailleurs.

ORDRE DU JOUR

1^{er} Rapport de la commission de propagande;

2^o Syndicats et pouvoirs publics;

3^o Loi des salaires.

Fédération Nationale. — Les sociétaires sont invités à assister à une réunion qui aura lieu samedi 18 juin 1887, à 8 heures du soir, ancienne brasserie Faure, place du Pont.

La réunion étant de la plus haute importance, nous comptons sur la présence de tous les sociétaires.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS APPRÉTÉS

Paris, 16 juin.

Tous les délégués au Conseil local sont invités à assister à une réunion qui aura lieu vendredi 18 courant, à 8 heures du soir, avenue de Saxe, 149.

Vu l'importance des résolutions à prendre, tous les délégués sont priés d'être exacts.

Chambre syndicale des ouvriers apprêtés réunis de Lyon. — Tous les adhérents en retard de cotisation sont invités à se liquider vis-à-vis du syndicat dans le plus bref délai s'ils ne veulent se mettre dans le cas de poursuites prescrit dans l'article 7 des statuts.

Le syndicat est en permanence tous les jours à partir du 16 courant, de 7 heures à 10 heures du soir, rue Duguesclin, 84.

Séance du Syndicat samedi 18 courant, à 8 heures du soir.

Les trésoriers de séries sont priés de faire leur versement.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS BOULANGERS RÉUNIS

Tous les adhérents sont invités à assister à une réunion qui aura lieu le 18 juillet, à 8 heures du soir, rue des Trois-Pierres, 17, dans la cour.

ORDRE DU JOUR

LA TRIBUNE

SPECTACLES ET CONCERTS

Du 17 juin 1887

Théâtre des Célestins. — Bureau à 7 h. 3/4 ; rideau, à 8 h. 1/4. — *Les Compagnons de la Truelle*, drame populaire en neuf tableaux. — *Une drôle de Visite*, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigi. Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs, spectacle-concert.

Folies-Bergères. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit ; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une partie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedis, dimanches et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière. — Brasserie Bellardon, cours Gambetta, 26.

Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischoffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. — Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 16 juin 1887

ANNALES D'ETAT FRANCAIS Courants et étrangers Dr. assure

			OBLIGATIONS	LEURS ET VALORISATION
Ville de Lyon	98 50	Lombard 3 1/2%	298 50	
V. de Paris	69 413 75	— nov. 296 ..		
V. de Paris	71 400 50	Saragosse	352 75	
V. de Paris	75	— 2 ^e hyp 333 75		
V. de Paris	76	N. Espagne 1	371 50	
V. de Paris	77	Foncière 3	342 75	
V. de Paris	78	Portugais	342 75	
V. de Paris	79	Foncière 2	475	
V. de Paris	80	Crédit, in. Ex.	355	
V. de Paris	81	Etat de Serbie 5	81 90	
V. de Paris	82	P.-L.-M.	895 50	
V. de Paris	83	P.-L.-M.	889 75	
V. de Paris	84	Midi nouv.	67 1/2	
V. de Paris	85	Est alger.	67 1/2	
V. de Paris	86	Hongrois 4	67 1/2	
V. de Paris	87	Portugais 3	58	
V. de Paris	88	3 ^e % Francais nom.	58	
V. de Paris	89	3 ^e % Francais ex.	81	
V. de Paris	90	3 1/2 % Amorçable	81	
V. de Paris	91	Terre-N. 6	400	
V. de Paris	92	Hör-Bockum	337	
V. de Paris	93	C. g. ean 3	99 57 1/2	
V. de Paris	94	C. g. E. 5	534	
V. de Paris	95	Emp. Hong.	366 50	
V. de Paris	96	Domènes S.	57 95	
V. de Paris	97	— 4 ^e % 50	58	
V. de Paris	98	Gaul Int. 5	58	
V. de Paris	99	— 3 1/2 % 26	58	
V. de Paris	100	— 4 % 28 50	58	
V. de Paris	101	Suez	58	
V. de Paris	102	Om. trav. Lyon 316	471 25	
V. de Paris	103	Transatian 5	470	
V. de Paris	104	ACTIONS	Cent. sur 100	
V. de Paris	105	MINES	Cent. sur 100	
V. de Paris	106	Lyra	985	
V. de Paris	107	St-Etienne	562 50	
V. de Paris	108	POUDRENS	—	
V. de Paris	109	T. Noire ex.	—	
V. de Paris	110	De l'Hor. nou.	—	
V. de Paris	111	Greusot	1070	
V. de Paris	112	BATEAUX	—	
V. de Paris	113	Bateaux-Omn.	—	
V. de Paris	114	DIVERSES	—	
V. de Paris	115	Croix-Rousse	2036 25	
V. de Paris	116	Ac. F. Firmay	101 3/8	
V. de Paris	117	Om. trav. Lyon 62 50	101 3/8	

OBLIGATIONS

LEURS ET VALORISATION

Ville de Lyon 98 50 Lombard 3 1/2% 298 50

V. de Paris 69 413 75 Saragosse

V. de Paris 71 400 50 — 2^e hyp 333 75

V. de Paris 75

V. de Paris 76

V. de Paris 77

V. de Paris 78

V. de Paris 79

V. de Paris 80

V. de Paris 81

V. de Paris 82

V. de Paris 83

V. de Paris 84

V. de Paris 85

V. de Paris 86

V. de Paris 87

V. de Paris 88

V. de Paris 89

V. de Paris 90

V. de Paris 91

V. de Paris 92

V. de Paris 93

V. de Paris 94

V. de Paris 95

V. de Paris 96

V. de Paris 97

V. de Paris 98

V. de Paris 99

V. de Paris 100

V. de Paris 101

V. de Paris 102

V. de Paris 103

V. de Paris 104

V. de Paris 105

V. de Paris 106

V. de Paris 107

V. de Paris 108

V. de Paris 109

V. de Paris 110

V. de Paris 111

V. de Paris 112

V. de Paris 113

V. de Paris 114

V. de Paris 115

V. de Paris 116

V. de Paris 117

V. de Paris 118

V. de Paris 119

V. de Paris 120

V. de Paris 121

V. de Paris 122

V. de Paris 123

V. de Paris 124

V. de Paris 125

V. de Paris 126

V. de Paris 127

V. de Paris 128

V. de Paris 129

V. de Paris 130

V. de Paris 131

V. de Paris 132

V. de Paris 133

V. de Paris 134

V. de Paris 135

V. de Paris 136

V. de Paris 137

V. de Paris 138

V. de Paris 139

V. de Paris 140

V. de Paris 141

V. de Paris 142

V. de Paris 143

V. de Paris 144

V. de Paris 145

V. de Paris 146

V. de Paris 147

V. de Paris 148

V. de Paris 149

V. de Paris 150

V. de Paris 151

V. de Paris 152

V. de Paris 153

V. de Paris 154

V. de Paris 155

V. de Paris 156

V. de Paris 157

V. de Paris 158

V. de Paris 159

V. de Paris 160

V. de Paris 161

V. de Paris 162

V. de Paris 163

V. de Paris 164

V. de Paris 165

V. de Paris 166

V. de Paris 167

V. de Paris 168